

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Forme du produit : Mélange AstroNova P/N: 30020031, 30020036, 30020040, 14808501  
Nom du produit : Natura v2 Cyan

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes**

Utilisation de la substance/mélange : Encre.

**1.2.2. Utilisations déconseillées**

Restrictions d'emploi : Pas d'informations complémentaires disponibles

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fournisseur**

Memjet, Ltd  
61-62 Fitzwilliam Lane  
Dublin 2, Ireland  
T +353 1 678 0420  
msds@memjet.com  
www.memjet.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'urgence : Pour les incidents de matières dangereuses (déversement, fuite, incendie, exposition ou accident), appelez: CHEMTREC: U.S. 1-800-424-9300 international: + 1-703-527-3887; CHEMTREC (24 HOURS)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	UFI 9F00-D0UF-4006-4GYV

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Non classé

**Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**2.2. Éléments d'étiquetage****Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Phrases EUH : EUH208 - Contient 1,2-benzisothiazolone(2634-33-5). Peut produire une réaction allergique.  
EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**2.3. Autres dangers**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.1. Substances**

Non applicable

# Natura v2 Cyan

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Eau	(N° CAS) 7732-18-5 (N° CE) 231-791-2	70 - 80	Non classé
Ethylene glycol REACH 01-2119456816-28-XXXX	(N° CAS) 107-21-1 (N° CE) 203-473-3 (N° Index) 603-027-00-1	8	Acute Tox. 4 (Oral), H302 STOT RE 2, H373
Glycérine	(N° CAS) 56-81-5 (N° CE) 200-289-5	1 - 5	Non classé
1,2-benzisothiazolone	(N° CAS) 2634-33-5 (N° CE) 220-120-9 (N° Index) 613-088-00-6	0,04	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400

#### Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
1,2-benzisothiazolone	(N° CAS) 2634-33-5 (N° CE) 220-120-9 (N° Index) 613-088-00-6	( 0,05 =<C < 100) Skin Sens. 1, H317

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation

: EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau

: Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.

Premiers soins après contact oculaire

: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune procédure spéciale n'est requise.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

Agents d'extinction non appropriés

: Aucun connu.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie

: Ne présente pas de danger particulier d'incendie ou d'explosion.

Danger d'explosion

: Le produit n'est pas explosif.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie

: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

Protection en cas d'incendie

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges. Porter un appareil respiratoire autonome. EN469.

# Natura v2 Cyan

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Nettoyer les épandages de faible importance à l'aide d'un absorbant chimique sec.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Procédures d'urgence : Nettoyer les épandages de faible importance à l'aide d'un absorbant chimique sec.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Mettre la substance absorbée dans des conteneurs qui ferment.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Section 7: la manipulation. Section 8: équipement de protection individuelle. Section 13: informations sur l'élimination.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine. Protéger de la chaleur.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Inkjet printing.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Ethylene glycol (107-21-1)		
UE	Nom local	Ethylene glycol
UE	IOELV TWA (mg/m <sup>3</sup> )	52 mg/m <sup>3</sup>
UE	IOELV TWA (ppm)	20 ppm
UE	IOELV STEL (mg/m <sup>3</sup> )	104 mg/m <sup>3</sup>
UE	IOELV STEL (ppm)	40 ppm
UE	Notes	Skin
France	Nom local	Ethylèneglycol
France	VME (mg/m <sup>3</sup> )	52 mg/m <sup>3</sup> (vapeur)
France	VME (ppm)	20 ppm (vapeur)
France	VLE(mg/m <sup>3</sup> )	104 mg/m <sup>3</sup> (vapeur)
France	VLE (ppm)	40 ppm (vapeur)
France	Note (FR)	Valeurs réglementaires indicatives; risque de pénétration percutanée

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés:

Aucune procédure spéciale n'est requise outre les recommandations ci-dessus, dans des conditions normales d'utilisation.

##### Protection des mains:

Aucune sous utilisation normale.

# Natura v2 Cyan

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### Protection oculaire:

Aucune en utilisation normale

### Protection des voies respiratoires:

Aucune en utilisation normale

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Bleu. liquide.
Couleur	: Bleu(e).
Odeur	: inodore.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 7,1
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: > 1
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucun connu.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucun connu.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>).

# Natura v2 Cyan

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

#### Glycérine (56-81-5)

DL50 orale rat	5570 mg/kg
----------------	------------

#### Eau (7732-18-5)

CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)	> 6 mg/l/4h
--	-------------

#### Ethylene glycol (107-21-1)

DL50 cutanée rat	> 3500 mg/kg mouse
------------------	--------------------

CL50 inhalation rat (mg/l)	> 2,5 mg/l/4h
----------------------------	---------------

CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)	> 2,5 mg/l/4h
--	---------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Mutagenicité sur les cellules germinales	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Cancérogénicité	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

#### Ethylene glycol (107-21-1)

LOAEL (oral, rat, 90 jours)	1000 mg/kg de poids corporel/jour
-----------------------------	-----------------------------------

NOAEL (oral, rat, 90 jours)	150 mg/kg de poids corporel/jour kidney
-----------------------------	---

Danger par aspiration	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
-----------------------	--

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Ecologie - général	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets adverses à long terme dans l'environnement.
Toxicité aquatique aiguë	: Non classé
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	: Non classé

#### Glycérine (56-81-5)

CL50 poisson 1	68 - 72 mg/l
----------------	--------------

#### Ethylene glycol (107-21-1)

CL50 poisson 1	72860 mg/l Pimephales promelas
----------------	--------------------------------

EC50 crustacea	> 100 mg/l
----------------	------------

NOEC chronique poisson	15380 mg/l Pimephales promelas
------------------------	--------------------------------

NOEC chronique crustacé	8590 mg/l Ceriodaphnia sp.
-------------------------	----------------------------

# Natura v2 Cyan

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Natura v2 Cyan

Persistance et dégradabilité	Non établi.
------------------------------	-------------

#### Glycérine (56-81-5)

Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
------------------------------	---------------------------

#### Ethylene glycol (107-21-1)

Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
------------------------------	---------------------------

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Ethylene glycol (107-21-1)

Log Pow	- 1,36
---------	--------

Potentiel de bioaccumulation	Ne devrait pas y avoir de bioaccumulation.
------------------------------	--

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### Natura v2 Cyan

Ecologie - sol	Pas d'informations complémentaires disponibles.
----------------	---

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Composant

Glycérine (56-81-5)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
---------------------	---

(107-21-1)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
------------	---

### 12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Ne pas jeter avec les ordures ménagères. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Recommandations pour l'élimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : Non réglementé.

N° ONU (IMDG) : Non réglementé.

N° ONU (IATA) : Non réglementé.

N° ONU (ADN) : Non réglementé.

N° ONU (RID) : Non réglementé.

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : Non réglementé.

Nom d'expédition (IMDG) : Non réglementé.

Désignation officielle de transport (IATA) : Non réglementé.

Désignation officielle de transport (ADN) : Non réglementé.

Désignation officielle de transport (RID) : Non réglementé.

# Natura v2 Cyan

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non réglementé.

#### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non réglementé.

#### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non réglementé.

#### ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non réglementé.

#### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non réglementé.

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non réglementé.

Groupe d'emballage (IMDG) : Non réglementé.

Groupe d'emballage (IATA) : Non réglementé.

Groupe d'emballage (ADN) : Non réglementé.

Groupe d'emballage (RID) : Non réglementé.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre

Non réglementé.

#### Transport maritime

Non réglementé.

#### Transport aérien

Non réglementé.

#### Transport par voie fluviale

Non réglementé.

#### Transport ferroviaire

Non réglementé.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au RÈGLEMENT (UE) n ° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Substance (s) non soumise au règlement (CE) n ° 850/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 concernant les polluants organiques persistants et modifiant la directive 79/117 / CEE.

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Natura v2 Cyan

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:			
Identificateur de produit.			
Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
2.2	Phrases EUH	Ajouté	
3	Composition/informations sur les composants	Modifié	
4.2	Symptômes/effets après inhalation	Ajouté	
4.2	Symptômes/effets après contact avec la peau	Ajouté	
4.2	Symptômes/effets après contact oculaire	Ajouté	
11.1	Raison, quand non classé	Ajouté	
15.1	Annexe XVII de REACH	Ajouté	

Abréviations et acronymes:	
	ACGIH (American Conference of Government Industrial Hygienists)
	ETA Estimation de toxicité aiguë
	CAS (Chemical Abstracts Service) number.
	CLP: Classification, étiquetage, emballage.
	CE50: concentration environnementale associée à une réponse de 50% de la population d'essai.
	GHS: Système général harmonisé (de classification et d'étiquetage des produits chimiques).
	LD50: Dose létale pour 50% de la population d'essai
	TWA: Poids moyen

Sources des données : ACGIH (American Conference of Government Industrial Hygienists).  
European Chemicals Agency (ECHA) C&L Inventory database. Accessed at <http://echa.europa.eu/web/quest/information-on-chemicals/cl-inventory-database>.  
National Fire Protection Association; Fire Protection Guide to Hazardous Materials; 10th edition.  
Krister Forsberg and S.Z. Mansdorf, "Quick Selection Guide to Chemical Protective Clothing", Fifth Edition.  
Informations sur le fabricant.  
US National Library of Medicine National Institutes of Health Haz-Map. Accessed at <http://hazmap.nlm.nih.gov>.

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 2
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
EUH208	Contient 1,2-benzisothiazolone(2634-33-5). Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.



# Natura v2 Cyan

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

---

**SDS Prepared by:**

The Redstone Group  
6077 Frantz Rd  
Suite 206  
Dublin, Ohio USA 43017  
+1.614.923.7472  
[www.redstonegrp.com](http://www.redstonegrp.com)

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*